



RCS : CHARTRES

Code greffe : 2801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHARTRES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 40076

Numéro SIREN : 502 974 553

Nom ou dénomination : PHENIX

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2017 sous le numéro de dépôt B2017/003705

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE CHARTRES

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2017/003705**
n° de gestion : **2008B40076**
n° SIREN : **502 974 553 RCS Chartres**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Chartres certifie avoir procédé le 27/07/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

PHENIX - Société à responsabilité limitée
2 rue Des Gas Vacheresses-les-basses 28210 Nogent-le-roi -FRANCE-

date de clôture : 30/11/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



394918

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL PHENIX		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		2 RUE DES GAS 28210 NOGENT LE ROI		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		5 0 2 9 7 4 5 5 3 0 0 0 2 1		Néant ☐		*	
				Exercice N clos le,		30/11/2016	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
						Net 3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	2 768	AU	1 682	1 085
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	4 000	CV		4 000
		Créances rattachées à des participations	BB	21 050	BC		21 050
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH		BI		
TOTAL (II)		BJ	27 818	BK	1 682	26 135	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		
		Autres créances (3)	BZ	249 751	CA		249 751
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	1 245 467	CG		1 245 467	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	167	CI		167	
	TOTAL (III)	CJ	1 495 386	CK		1 495 386	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	CW					
	Primes de remboursement des obligations	CM					
	Ecarts de conversion actif*	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 523 204	1A	1 682	1 521 521	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CERTIFIÉ CONFORME
L'ORIGINAL

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL PHENIX		Néant ☐ *		
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 250 000)			DA	250 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	25 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	949 883	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	71 301	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	1 296 184	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	122 343	
	Provisions pour charges			DQ	13 000	
	TOTAL (III)			DR	135 343	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	25 000	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	38 147	
	Dettes fiscales et sociales			DY	24 410	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	1 429	
	Autres dettes			EA	1 006	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	89 993		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 521 521		
REVENUS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	89 993
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL PHENIX		Néant ☐ *						
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	5 024 282	FB		FC	5 024 282	
	Production vendue { biens * services *	FD	657 948	FE		FF	657 948	
		FG	8 857	FH		FI	8 857	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	5 691 088	FK		FL	5 691 088	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	39 785	
	Autres produits (1) (11)					FQ	6 978	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	5 737 853
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	3 154 670	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	870 142	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	435 547	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	19 492	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	547 357	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	35 553	
	Salaires et traitements*					FY	493 041	
	Charges sociales (10)					FZ	70 464	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	6 995
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	22 625	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	5 655 889
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	81 964	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	85	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	8 727	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	8 813	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	9 245	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	9 245	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							(432)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							81 531	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans le formulaire n° 2019

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Désignation de l'entreprise <u>SARL PHENIX</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	26 160	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	26 160	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	24 735	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	6 542	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	31 278	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(5 117)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	5 112	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	5 772 826	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	5 701 525	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	71 301	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de location immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(9) Dont transferts de charges	A1	39 356	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	103	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Voir état annexe				
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

ANNEXE**ANNEXE**

ENTREPRISE : S.A.R.L. PHENIX
ACTIVITE : Commerce Alimentaire de Détail
ADRESSE : 2 Rue de Gas
VACHERESSES LES BASSES
28210 – NOGENT LE ROI

TOTAL DU BILAN : 1 521 521 Euros
TOTAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES : 5 691 088 Euros
EFFECTIF MOYEN : 26

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 Novembre 2016 dont le total est de 1 521 521 Euros, et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total est de 5 772 826 Euros, et dégageant un bénéfice de 71 301 Euros.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1^{er} Décembre 2015 au 30 Novembre 2016.

Les notes (ou tableaux) n° 1 à 23 ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes ont été établis par la gérance.

A rectangular stamp with a hand-drawn signature over it. The text inside the stamp reads 'CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL'.

ANNEXE

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés à partir des hypothèses suivantes :

- Arrêt d'Exploitation le 31/07/2016,
- Mise en sommeil suite à la fin de la location gérance,
- Au 01/12/2016 :
 - ⇒ Modification de la dénomination sociale et du siège social :
 - Ancienne (NOGEDIS) 9 rue du Pont aux Juifs, 28210 – NOGENT LE ROI
 - Nouvelle (PHENIX) 2 rue de Gas, VACHERESSES LES BASSES, 28210 – NOGENT LE ROI
 - ⇒ Modification de l'objet social « ACTIVITES DE SOCIETE HOLDING »
- Indépendance des exercices.

Les règles générales appliquées résultant des dispositions du plan comptable général.

Les comptes annuels ont été établis conformément au règlement de l'Autorité de Normes Comptables N° 2014.03 du 05 Juin 2014.

2. CHANGEMENT DE METHODES

Aucun changement de méthodes n'est intervenu d'un exercice à l'autre.

3. COUT DE PRODUCTION DES IMMOBILISATIONS

La société n'a pas comptabilisé de travaux faits par elle-même.

4. FILIALES ET PARTICIPATIONS

La société détient une participation de 50 % dans la S.A.S. HADES ressortissant du domaine des filiales et des participations au sens des Articles L.233-1 et L.233-2 du Code de Commerce.

- | | |
|---|----------------------|
| - Capitaux propres au 31 Décembre 2017 : | non connus à ce jour |
| - Résultat net comptable au 31 Décembre 2017: | non connus à ce jour |

5. AVANCES ET CREDITS AUX DIRIGEANTS

Aucune avance et aucun crédit n'a été consenti aux dirigeants sociaux au cours de l'exercice.

6. COUT DE PRODUCTION DES STOCKS

-Sans Objet -



ANNEXE

7. ELEMENTS FONGIBLES DE L'ACTIF ROULANT

-Sans Objet -

8. METHODES DE CALCUL DES AMORTISSEMENTS ET DES PROVISIONS

A/ Les Amortissements

La société ne dépassant pas à la clôture de l'exercice les critères fixés par le décret du 30 décembre 2005, peut bénéficier de la mesure de simplification prévue pour les immobilisations non décomposables. En conséquence, pour ces derniers, la durée d'amortissement économique est restée identique à la durée d'usage utilisée antérieurement.

Par ailleurs, pour les immobilisations faisant l'objet d'une décomposition, aucun composant n'a été identifié.

- Licences, Brevets, Concessions..... :	1 an
- Matériels et Outillage..... :	7 ans
- Matériel de bureau..... :	3 à 7 ans
- Agencements, Installations Diverses... :	7 à 10 ans
- Agencs, constructions s/sol d'autrui... :	10 ans

B/ Les Provisions

Etat présenté sur le tableau fiscal n° 2056 ci-joint.

9. CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

PRODUITS A RECEVOIR SUR CREANCES

A/ Charges à répartir

Aucune charge différée, aucun frais d'acquisition d'immobilisation, aucun frais d'émission d'emprunt, aucune charge à étaler, n'a été comptabilisée au cours de l'exercice.

B/ Charges constatées d'avance

- Abontt. Coyote	142,00 Euros
- Cotisation CB	25,00 Euros

C/ Produits à recevoir sur créances

Les produits à recevoir s'élèvent au 30 Novembre 2016 à :

Produits à recevoir :	255,42 Euros
Etat Produits à recevoir :	26 320,00 Euros
Int courus s/créances /Participation :	85,93 Euros

 CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

ANNEXE

10. AMORTISSEMENTS DE PRIMES DE REMBOURSEMENT D'EMPRUNT

Information sans objet, car l'entreprise n'a pas souscrit d'emprunt comportant de prime de remboursement.

11. DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

- Emprunts obligataires convertibles	NEANT
- Autres emprunts obligataires	NEANT
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	NEANT
- Emprunts et dettes financières divers	NEANT

12. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance comptabilisés en fin d'exercice se sont élevés à : **NEANT**

Ils correspondent, par nature, à des éléments indiqués ci-dessous, qui concernent des produits sur des prestations non encore fournis à la date d'arrêté des comptes :

- **NEANT**

13. CHARGES A PAYER SUR DETTES

La récapitulation, par nature, des dettes, charges à payer en fin d'exercice se présente comme suit :

- Autres emprunts et dettes assimilées, intérêts courus	-
- Fournisseurs factures non parvenues	7 780,57 Euros
- Personnel, Dettes provisionnées sur congés payés	-
- Personnel, Autres charges à payer	-
- Organismes sociaux, Charges à payer	-
- Etat, Charges à payer	18 177,59 Euros
- Associés, comptes courants, intérêts courus	-
- Intérêts courus sur concours bancaires courants	-
- Divers (Frais BNP, commission gestion compte).....	193,60 Euros
SOIT UN TOTAL DE	26 151,76 Euros
	=====

14. LE CAPITAL SOCIAL

Le capital social s'élève à 250 000 Euros au 30 Novembre 2016. Il est entièrement libéré et versé et a subi une augmentation de 240 000 Euros par voie d'incorporation prélevé sur le compte « Autres Réserves » au cours de l'exercice 2012/2013.

15. CENTRALISATION DES POSTES DE BILAN

Aucune centralisation d'éléments d'actif ou de passif ne figure au bilan.

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

ANNEXE

16. ENTREPRISES LIEES

La société détient une participation de 50 % dans la S.A.S. HADES :

<u>ACTIF CONCERNE</u> :	25 050,03 Euros	<u>CHARGES FINANCIERES</u> :	NEANT
<u>PASSIF CONCERNE</u> :	NEANT	<u>PRODUITS FINANCIERS</u> :	85,93 Euros

17. REEVALUATION

L'entreprise n'a pas procédé à la réévaluation de son bilan.

18. PARTS DE BENEFICIAIRES

Aucune part de bénéficiaire n'a été émise par la société.

19. ENGAGEMENTS

Aucun engagement, et notamment en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées n'a été contracté au profit des dirigeants des organes d'administration de direction ou de surveillance.

20. ECART DE CONVERSION

Aucune opération de devise ne figure dans les soldes des comptes de tiers en fin d'exercice.

Par suite, les écarts de conversion n'ont pas de raison d'être mentionnés.

21. REPRISE D'AMORTISSEMENTS

Aucune reprise d'amortissement n'a été effectuée au cours de l'exercice.

22. ENGAGEMENTS

Engagements donnés

- Effet escomptés non échus	NEANT
- Avals et cautions	NEANT
- Autres	NEANT
- Crédit-bail immobilier	NEANT

Engagements réciproques

- NEANT -



ANNEXE**23 . DIVERS**

Une provision CICE a été comptabilisée en « ETAT, PRODUIT A RECEVOIR » pour un montant de **14 764** Euros.



PHENIX

Société à responsabilité limitée
au capital de 250.000 Euros
Siège social : 2 rue des Gas
Vacheresses les Basses
28210 – NOGENT LE ROI

502 974 553 RCS CHARTRES

ASSEMBLEE GENERALE DU 29 MAI 2017

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2016

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 30 Novembre 2016, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

CHAPITRE I - SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Le chiffre d'affaires net de l'exercice clos le 30 Novembre 2016 s'est établi à 5.691.088 Euros jusqu'au 31 Juillet 2016, date de la mise en sommeil de la société suite à la fin de la location gérance.

Compte tenu du coût d'achat des marchandises, la marge brute globale s'élève à 21,28 % soit une diminution de 1,05 points par rapport à l'exercice précédent.

La société a supporté l'impôt sur les sociétés pour un montant de 5.112 Euros net du crédit d'impôt Mécénat de 17.073 Euros qui a porté le résultat net à affecter à la somme de 71.301,32 Euros.

Fx17

CHAPITRE II - EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le présent rapport est établi, au 1^{er} Décembre 2016, la société a changé de dénomination sociale, pour passer de NOGEDIS à PHENIX. Elle a également transféré le siège social de NOGENT LE ROI (28210), 9 rue du Pont aux Juifs, à NOGENT LE ROI (28210), Vacheresses les Basses, 2 rue des Gas, suite à la fin de la location gérance du fonds de commerce de NOGENT LE ROI à la date du 31 Juillet 2016. Et enfin, à cette même date, elle a modifié l'objet social de ses statuts pour limiter son activité à celle d'une société holding.

CHAPITRE III - EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Le changement d'activité de la société ne permet pas de prévoir l'évolution de la situation à court terme.

CHAPITRE IV - ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a pas engagé de politique en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

CHAPITRE V - FILIALES ET PARTICIPATIONS

Notre société ne possède pas de filiales et n'a acquis aucune participation au cours de l'exercice.

CHAPITRE VI - EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 30 Novembre 2016 :

- Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 5.691.088 Euros pour huit mois d'exploitation contre 8.709.153 Euros au titre de l'exercice précédent,
- Le total des produits d'exploitation s'élève à 5.737.853 Euros contre 8.839.005 Euros au titre de l'exercice précédent,
- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 5.655.889 Euros contre 8.427.441 Euros au titre de l'exercice précédent,
- Le résultat d'exploitation ressort à 81.964 Euros contre 411.563 Euros au titre de l'exercice précédent,
- Le montant des traitements et salaires s'élève à 493.041 Euros contre 691.128 Euros au titre de l'exercice précédent,
- Le montant des charges sociales s'élève à 70.464 Euros contre 133.183 Euros au titre de l'exercice précédent,

FxD

- L'effectif salarié moyen s'élève à 26 contre 27 pour l'exercice précédent.

Il est précisé que la Société a supporté des dépenses de travail intérimaire qui se sont élevées à 4.904,24 Euros.

Compte tenu d'un résultat financier de (- 432) Euros contre 10.973 Euros au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 81.531 Euros contre 422.536 Euros pour l'exercice précédent,

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de (- 5.117) Euros et de l'impôt sur les bénéfices de 5.112 Euros diminué du crédit impôt mécénat, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 71.301 Euros contre un bénéfice de 231.104 Euros au titre de l'exercice précédent.

CHAPITRE VII - PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 Novembre 2016 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

CHAPITRE VIII - AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 71.301,32 Euros de la manière suivante:

Origine

- **Résultat bénéficiaire de l'exercice** : 71.301,32 Euros.

Affectation

Dotations aux réserves

- Aux Autres Réserves, soit 46.301,32 Euros.

- **A titre de dividendes**, soit 25.000 Euros

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 250 Euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} Juin 2017.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement proportionnel prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Fx1

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2013	25.000	-	-
2014	25.000	-	-
2015	25.000	-	-

CHAPITRE IX - DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 22.185 Euros, correspondant à :

- Impôt sur les sociétés : 22.185 Euros

CHAPITRE X - CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Fait à Vacheresses les Basses
Le 12 Mai 2017

François-Xavier DELVILLE
Gérant



RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(Art. 133, 135 et 148 du Décret sur les sociétés commerciales)

NATURE DES INDICATIONS	2012	2013	2014	2015	2016
I. SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE					
a : Capital social	10 000	250 000	250 000	250 000	250 000
b : Nombre de parts sociales	100	100	100	100	100
c : Nombre d'obligations convertibles en actions					
II. RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES					
a : Chiffre d'affaires hors taxes	8 928 015	8 905 844	8 934 310	8 709 153	5 691 088
b : Bénéfices avant impôts, amortissements et provisions	246 057	354 805	378 919	440 608	89 521
c : impôts sur les bénéfices	76 652	97 379	107 047	72 008	5 112
d : Bénéfices après impôts, amortissements et provisions	188 430	241 278	264 528	231 104	71 301
e : Montant des bénéfices distribués (1)	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000
III. RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE SEULE PART					
a : Bénéfices après impôts, mais avant amortissements et provisions	1 694,05	2 574,26	2 718,72	3 686,00	844,09
b : Bénéfices après impôts, amortissements et provisions	1 884,30	2 412,78	2 645,28	2 311,04	713,01
c : Dividende versé à chaque action (1)	250	250	250	250	250
IV . PERSONNEL					
a : Nombre de salariés	25	27	26	27	26
b : Montant de la masse salariale	687 371	666 216	643 085	691 128	493 041
c : Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales, etc...)	164 573	135 468	122 191	133 183	70 464

(1) Pour l'exercice dont les comptes seront soumis à l'assemblée générale des actionnaires, indiquer le montant des bénéfices dont la distribution est proposée par le conseil d'administration, le directoire ou les gérants.

(2) Si le nombre des actions a varié au cours de la période de référence, il y aura lieu d'adapter les résultats indiqués et de rappeler les opérations ayant modifié le montant du capital.

FXD

PHENIX

Société à responsabilité limitée
au capital de 250.000 Euros
Siège social : 2 rue des Gas
Vacheresses les Basses
28210 – NOGENT LE ROI

502 974 553 RCS CHARTRES

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 MAI 2017

Le Vingt-neuf Mai 2017 à 10 heures, les associés se sont réunis à NOGENT LE ROI (28210), Vacheresses les Basses, 2 rue des Gas, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Sont présents :

- **Monsieur DELVILLE François-Xavier**, associé-gérant,
détenteur de quatre-vingt-dix-neuf parts, ci 99 parts
- **Madame DELVILLE Nadine**, associée, détenteur de une part, ci 1 part,

Total des parts des associés présents : 100 parts sur les 100 parts composant le capital social.

Monsieur DELVILLE François-Xavier préside la séance en qualité de Gérant-associé.

Le Président constate que tous les associés sont présents ou représentés ; en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la feuille de présence,
- le rapport de la gérance,
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que tous les documents prescrits aux articles R 223-18 et R 223-19 du Code de commerce ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Fxd ND

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société,
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 Novembre 2016 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat,
- Rapport spécial du Gérant sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, approbation de ces conventions,

Puis le Président donne lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Première Résolution - Approbation des comptes

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la Société, des comptes annuels de l'exercice clos le 30 Novembre 2016 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30 Novembre 2016 lesquels font apparaître un bénéfice de 71.301,32 Euros.

L'assemblée générale approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 22.185 Euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution - Affectation du résultat - Distribution de dividendes

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 71.301,32 Euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 71.301,32 Euros.

Affectation

Dotation aux réserves

- Aux Autres Réserves, soit 46.301,32 Euros.
- A titre de dividendes, soit 25.000 Euros

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 250 Euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} Juin 2017.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

F4D M

L'assemblée reconnaît avoir été informée que, suite à la Loi de Finances pour 2013, les dividendes perçus, éligibles à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts, sont assujettis à un prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 Quater du Code général des impôts, dont le taux est de 21%.

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2013	25.000	-	-
2014	25.000	-	-
2015	25.000		

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Troisième Résolution - Conventions réglementées

L'assemblée générale après avoir pris connaissance du rapport spécial du Gérant sur les conventions relevant de l'article L 223-19 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

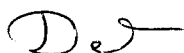
Cette résolution est soumise à un droit de vote auquel les associés intéressés n'ont pas participé étant précisé que leurs parts sociales sont exclues du calcul du quorum et de la majorité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 h 30.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Gérance et les associés présents.

Madame DELVILLE Nadine
Associée



Monsieur DELVILLE François-Xavier
Associé-Gérant

